

**Rectificatif au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019
relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs, modifiant le règlement
(CE) n° 1907/2006 et abrogeant le règlement (UE) n° 98/2013**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 186 du 11 juillet 2019)

La page 18 doit être lue comme suit:

«ANNEXE III

MODÈLE DE LICENCE

Modèle de licence permettant à un membre du grand public d'acquérir, d'introduire, de détenir et d'utiliser des précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions, tel que visé à l'article 6, paragraphe 8

1. Membre du grand public (nom et adresse)

Nom:

Numéro du document d'identité:

Adresse:

Pays:

Tél.

Courriel:

2. Numéro de licence:

3. Licence à usage unique ou multiple (veuillez cocher)

☐ acquisition, introduction, détention et utilisation uniques d'un précurseur d'explosif faisant l'objet de restrictions:

nom du ou des précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions:

volume maximal:

concentration maximale:

utilisation sous licence:

☐ acquisition, introduction, détention et utilisation multiples d'un précurseur d'explosif faisant l'objet de restrictions:

nom du ou des précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions:

volume maximal détenu à tout moment:

concentration maximale:

utilisation sous licence:

4. Si différente de la case 1 et si exigée par le droit national, adresse où le ou les précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions seront stockés:

5. Si différente de la case 1 et si exigée par le droit national, adresse où le ou les précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions seront utilisés:

6. Indiquer si le ou les précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions sont destinés à être introduits ou utilisés (ou les deux) dans un État membre différent de l'État membre qui délivre la licence, ou en dehors de l'Espace économique européen:

☐ oui

☐ non

Adresse:

Délai d'introduction ou d'utilisation (ou les deux) du ou des précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions:»